



reportage



RÉCOMPENSE

Une deuxième «Fleur» pour notre cadre de vie



La nouvelle station d'épuration a été un atout considérable pour l'attribution de la deuxième fleur

La Ciotat vient de décrocher sa deuxième «Fleur» au concours des villes et villages fleuris. Un label qui couronne non seulement l'embellissement de nos espaces verts mais reconnaît les efforts entrepris par la commune en matière de développement durable.

Et de deux ! Lors d'une cérémonie officielle organisée le 20 février à l'hôtel de Région, à Marseille, le jury du concours régional des villes et villages fleuris a remis sa deuxième «Fleur» à la commune de La Ciotat, en la personne de Noël Collura, adjoint au maire délégué au Cadre de vie. C'est une étape de plus dans la reconnaissance, par cette association qui fait autorité au plan national, des efforts entrepris par la municipalité pour mettre notre cité au vert.

Déjà distinguée par une première «Fleur» en 2004, la municipalité a observé la pause réglementaire d'un an avant de chercher, l'année dernière, à aller plus loin dans l'obtention de ce label qui compte cinq niveaux (quatre «Fleurs», puis le Grand Prix). Mais les efforts d'embellissement ont bien sûr été constants depuis que La Ciotat s'est lancée dans l'aventure. «Les Ciotadens ont pu constater au fil du temps tout le bénéfice de notre politique de rénovation des espaces verts et de replantation, souligne Patrick Sérénio, conseiller municipal chargé des Espaces verts. C'est évidemment un point essentiel lors de la visite du jury, car la préservation et la valorisation du patrimoine paysager et végétal est le critère qui garde un coefficient maximum dans la note finale. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas suffisant...» Pour briller au concours des villes et villages fleuris, il faut également s'être engagé dans une démarche «éco-citoyenne» respectant les principes de gestion qui relèvent du développement durable. Car, comme le souligne le jury dans ses critères d'appréciation, «quel serait l'intérêt de récompenser une ville ou un village dont le fleurissement n'habillerait qu'un environnement dévasté ?» Le maire a ainsi demandé au service municipal des

La Ciotat a été officiellement récompensée pour ses efforts en matière d'environnement lors d'une réception qui s'est déroulée le 20 février dernier, à l'Hôtel de région



espaces verts de privilégier les végétaux méditerranéens, moins gourmands en eau. De même, l'utilisation de toiles imperméables recouvertes de pouzzolane maintiennent au maximum l'humidité des sols.

«Ce sont des détails mais des détails qui comptent beaucoup au moment des visites, ajoute Noël Collura. Le jury est également sensible au fait que la politique de la commune en faveur du respect de l'environnement soit cohérente. Pour vous donner un exemple, lors de la dernière visite, le jury a particulièrement apprécié que nous disposions d'une déchetterie communautaire ouverte sept jours sur sept, dont la fréquentation augmente chaque année. Autre atout, notre nouvelle station d'épuration qui répond à elle seule à de nombreux critères fixés par les «villes et villages fleuris». Non seulement elle fait passer notre capacité de traitement des eaux usées de 50 000 habitants-jour à 95 000 mais le fait d'avoir choisi de l'enterrer à moitié permet d'aménager un jardin public sur la toiture ! C'est tout l'esprit de ce concours, qui nous a poussés à faire encore mieux que bien...» Et les élus concernés ont la ferme intention de ne pas s'endormir sur leurs lauriers.

B.G.